

SECTEURS DE VULNÉRABILITÉ ACCRUE À LA CHALEUR EXTRÊME

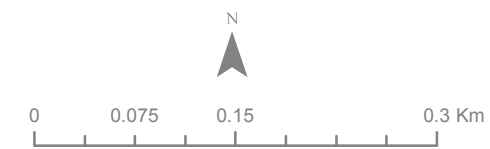
Brossard
A

- Autoroute
- Habitation
- Hydrographie
- Limite de municipalité
- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Réseau routier

Priorité 1 :
Îlots de chaleur avec forte défavorisation et un pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

Priorité 2 :
Secteurs, sans îlots de chaleur, avec forte défavorisation et pourcentage élevé de personnes de 65 ans et plus vivant seules.

Priorité 3 :
Autres îlots de chaleur.



Date : juin 2013



Production : Secteur planification, évaluation - recherche en collaboration avec l'Équipe santé environnementale